

Rapport d'activité de la communauté de communes

Service déchets

2022



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'élimination des déchets présenté conformément à l'article D2224-1 1827 du code général des collectivités territoriales, modifié par le décret n°2015-1827

Sommaire



Une communauté de communes dynamique et attractive porteuse de projets de développements structurants.

100% équilibre

CHIFFRES CLÉS

Au Nord Est du département de Maine-et-Loire, la communauté de communes Baugeois-Vallée est une des 9 communautés de communes du département, issues de la réforme territoriale.

Baugeois-Vallée est située à équidistance des centres urbains d'Angers et de Saumur. Par sa proximité avec 2 autres départements, la Sarthe, l'Indre et Loire, Baugeois-Vallée est un carrefour naturel, en connexion avec la région Centre. Cette vocation est favorisée par un maillage routier que valorisent deux accès autoroutiers, une gare SNCF et un aéroport.

Compétence déchets sur tout le territoire
1^{er} janvier 2020

ORIGINE

3 communautés de communes :
Beaufort-en-Anjou + Canton de Baugé + Canton de Noyant

Situation géographique :
Maine-et-Loire

734
km²

35 657 habitants

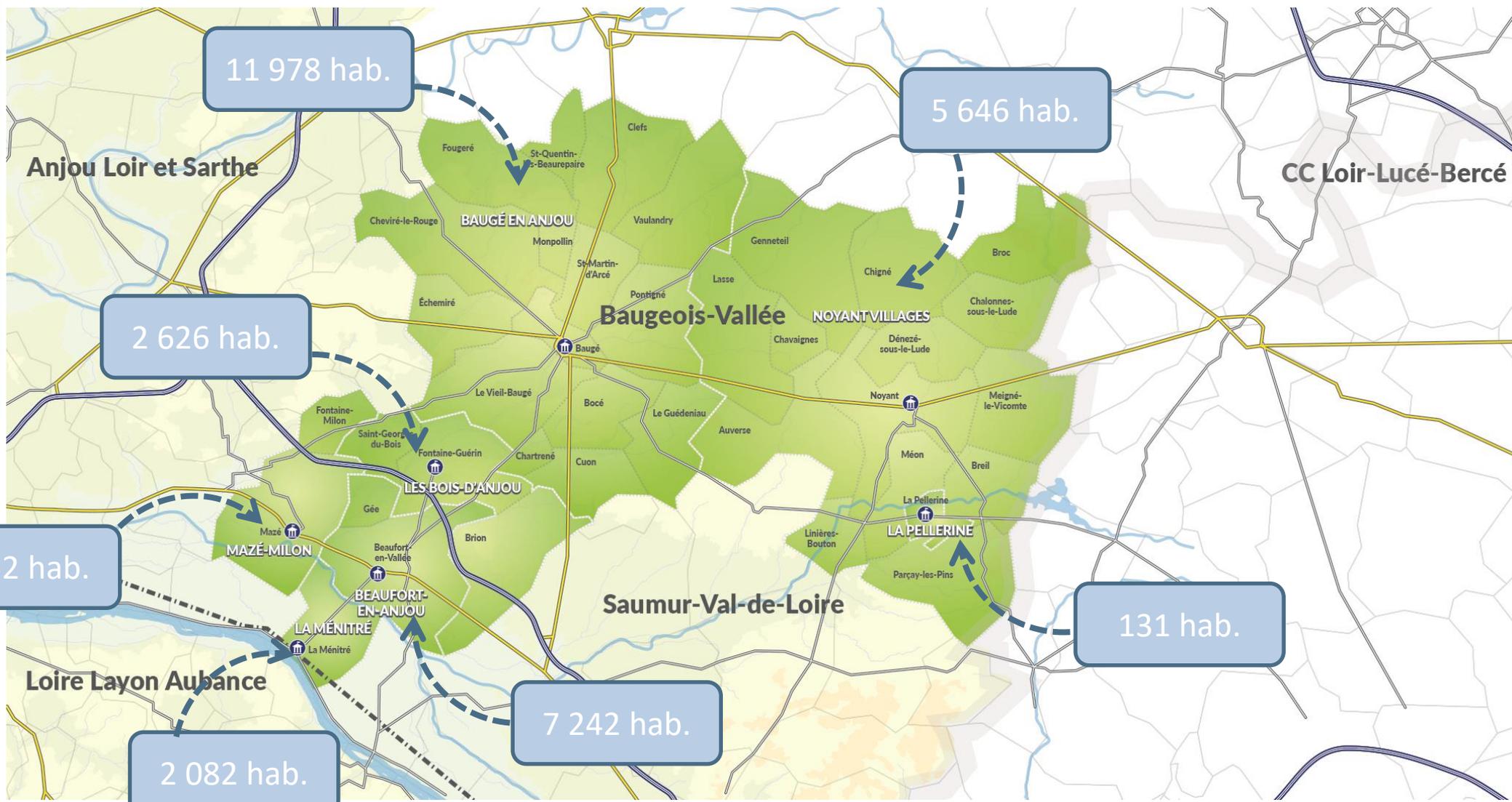
Chiffres INSEE 2020

7 communes

Baugé-en-Anjou	11 978 hbts
Beaufort-en-Anjou	7 242 hbts
Noyant-Villages	5 646 hbts
Les Bois-d'Anjou	2 626 hbts
Mazé-Milon	5 952 hbts
La Ménitré	2 082 hbts
La Pellerine	131 hbts

Le + de la communauté de communes :
porter des projets que les communes n'auraient pas pu porter seules.

Le territoire



Population totale 35 657 hab. 4

Un service uniforme et 100% pour VOUS

Le service gestion des déchets est né de la dissolution du SMICTOM de la Vallée de l'Authion et du SICTOD Nord-Est Anjou au 31 décembre 2019.



Location de matériel, facturation, réponse aux interrogations

ACCUEIL DES USAGERS

Aide les usagers à avoir un bon geste de tri

ACCOMPAGNEMENT AU TRI

Mise à disposition des conteneurs adaptés aux différentes collectes

DISTRIBUTION DE BACS

Trier ses déchets pour qu'ils soient valorisés

4 DECHETERIES



PREVENTION DES DECHETS

Aide et accompagne les usagers pour réduire leurs déchets et animations scolaires

COLLECTE EN PORTE A PORTE

Les ordures-ménagères, emballages et les papiers

COLLECTE DU VERRE

Pour en permettre le recyclage

GESTION DE 2 INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DECHETS ET MAINTENANCE DU SERVICE

Pour les déchets inertes et le tout-venant non-incinérable des déchèteries

Les moyens humains du service

Hors service support : ressources humaines, comptabilité,...)

Le service gestion des déchets



Les moyens matériels du service



7 Benne à Ordures Ménagères (BOM)



1 Mini-Benne à Ordures Ménagères (Mini BOM)



1 véhicule utilitaire électrique
Et 1 thermique



1 polybenne équipée d'une grue
pour la collecte du verre



1 tracteur agricole



1 polybenne pour les rotations
en déchèteries



2 téléscopiques



1 chargeuse sur pneumatique



1 chargeuse et une sur
roues à pied de mouton



1 véhicule électrique



2 fourgons

Les moyens matériels du service



Garage et vestiaires

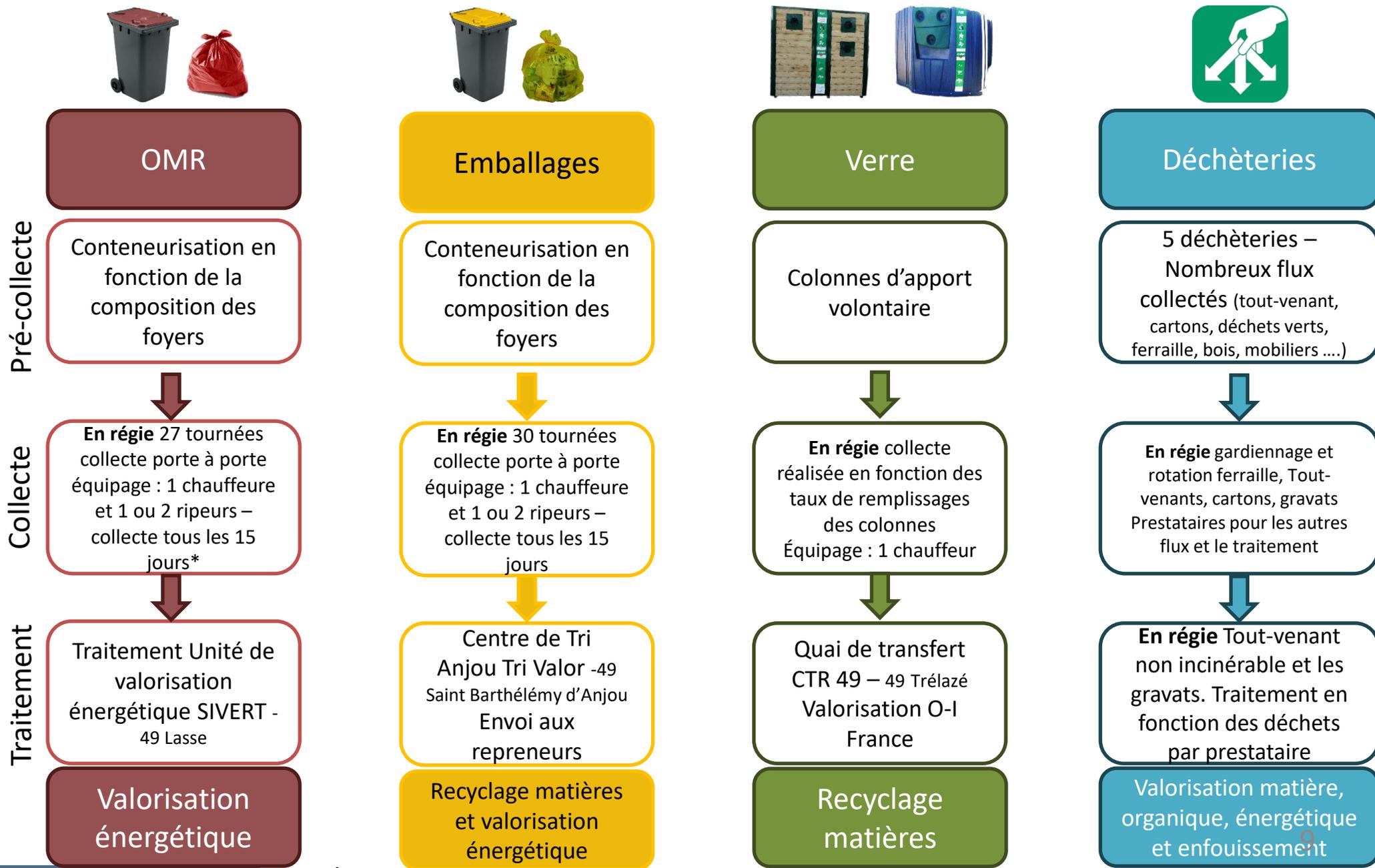


Accueil Beaufort en Anjou



Accueil Baugé en Anjou
(2^{ème} étage de la maison des services publics)

Les contenants et les modalités de collecte et de traitement



* collecte toutes les semaines dans les centres bourg de Beaufort-en-Vallée, Baugé, Mazé et Noyant

Grille de dotation des bacs



Nombre de personne composant le foyer	Bac ordures ménagères Ou sacs rouges
1	Bac 120 litres 30 sacs
2	
3	
4	Bac 240 litres 60 sacs
5	
6	Bac 360 litres 90 sacs
7	
8 et plus	
Professionnel	770 litres

Nombre de personne composant le foyer	Bac déchets recyclables Ou sacs jaunes
1	Bac 180 litres 30 sacs
2	
3	Bac 240 litres 60 sacs
4	
5	Bac 360 litres 90 sacs
6	
7	
8 et plus	
Professionnel	

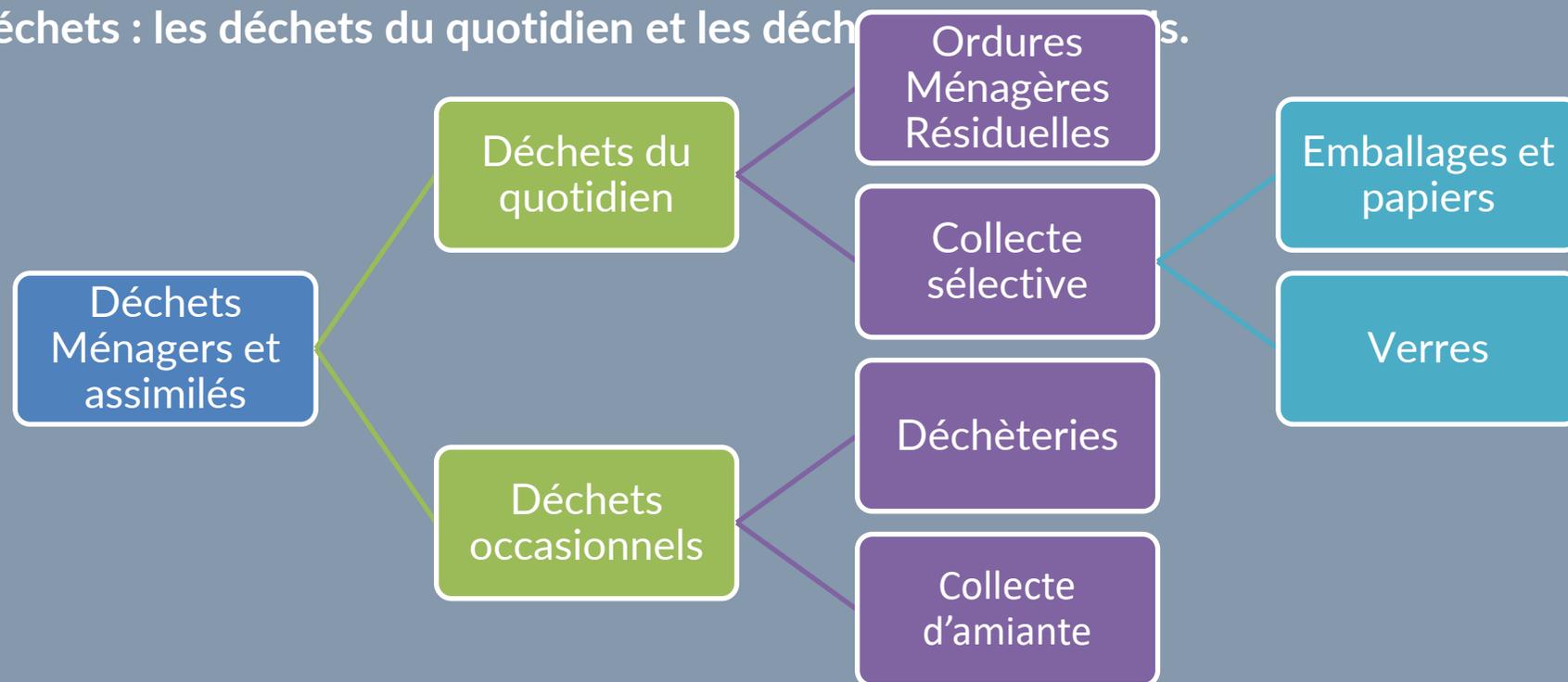
Conditions de dotation de sacs :

Seulement dans les situations suivantes, l'usager pourra utiliser le système des sacs mis à disposition par la communauté de communes Baugeois Vallée en lieu et place ou en complément du système de bacs :

- En cas d'impossibilité avérée de stockage du bac,
- Dans le cas des résidences secondaires : le choix est donné entre le bac et le sac,
- Personnes à mobilité réduite (personnes âgées ...),
- Pour de l'occasionnel (fête de famille, ...),
- Personnes ayant plus de 500 m à parcourir sur le domaine public avec leurs bacs jusqu'au lieu de présentation,

Les indicateurs techniques

La Communauté de Communes collecte en régie et fait traiter différents types de déchets : les déchets du quotidien et les déchets occasionnels.



Le service gestion des déchets met parallèlement en œuvre un plan d'actions pour accompagner les usagers à la réduction de leurs déchets et à une meilleure prise en compte des consignes de tri.

Les faits marquants en 2022 au service gestion des déchets

Arrêt des collectes sur la commune de Corné :

La commune de Corné n'étant pas sur le territoire de la collectivité, la décision a été prise en 2020, conjointement avec Angers Loire Métropole, qui a la compétence déchets sur ce territoire que la collecte en porte à porte et apport des déchets prendrait fin le 31 décembre 2021.



Campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles :

Une caractérisation est une « photographie » de la composition de nos poubelles à un instant « t ». Pour ce faire les Bennes à Ordures Ménagères réalise leur tournée normalement et à la fin de cette dernière, chaque famille de déchets est triée et pesée. Une fois l'analyse faite de la composition moyenne des poubelles des usagers, il est possible de mettre en place de nouvelles filières de traitement, de communiquer sur des erreurs de tri qui peuvent être remarquées et de proposer des actions ou alternatives pour limiter la production de certains déchets. Cette campagne a permis, également de faire un état des lieux de la composition des ordures ménagères sur notre territoire avant la mise en place de la Redevance Incitative en 2023.

Validation des éléments structurants de la redevance incitative :

Le choix a été fait par les élus d'harmoniser le mode de financement du service gestion des déchets en y incluant une part incitative (comme c'était déjà le cas sur le secteur de la Vallée). En 2022, la décision a été prise d'appliquer à partir du premier janvier 2023, une partie fixe (abonnement) et une part variable selon la présentation du bac ordures ménagère (12 passages dans l'abonnement) et le nombre de passages en déchèterie (15 passages dans l'abonnement).

Choix de généralisation de la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours sauf pour le centre historique de Baugé :

Afin d'optimiser coût et au vu des taux de présentation des bacs à ordures ménagères sur le territoire, il a été décidé de collecter les ordures ménagères tous les 15 jours sur le territoire. Toutefois, pour le centre historique de Baugé cette fréquence de collecte étant difficilement compatible, le choix a été fait de proposer toujours une collecte toutes les semaines.

Les faits marquants en 2022 au service gestion des déchets

Fin d'exploitation de l'ISDND en 2023 :

L'Installation de Stockage des Déchets Non-Dangereux, inaugurée en 1983 et gérée par la collectivité depuis 2020, arrive à la fin de son autorisation d'exploitation délivrée par la Préfecture, qui prendra fin le 31 décembre 2023. La question s'est donc posée de savoir si cette activité devait être maintenue ou interrompue. Cette décision a été influencée par la diminution des quantités de Tout-venant non incinérables (les seuls déchets admis sur ce site), due à la mise en place de nouvelles méthodes de valorisation des déchets et à la fermeture de la déchèterie de Corné, qui représentait à elle seule 31% des apports sur le site. Par conséquent, en décembre 2022, il a été décidé de mettre fin à cette activité en décembre 2023, tout en maintenant l'exploitation de la plateforme de transfert de la ferraille et de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes.



Validation du programme d'implantation d'ombrières :

Le centre technique du service des déchets, situé dans la commune de Fontaine, fera l'objet de travaux de réhabilitation majeurs prévus pour la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024. Dans le cadre de ce projet, en partenariat avec ALTER énergie, la décision a été prise de créer trois zones d'ombrières. La première de ces zones vise à protéger les bennes à ordures ménagères sur le parking, la deuxième couvrira le parking réservé au personnel, tandis que la troisième sera destinée à abriter les bacs de collecte stockés sur le site. Le programme envisage également la possibilité de revendre l'électricité produite, bien que ce point demeure sujet à des évolutions au fil de la durée de vie des panneaux solaires.

Mise en place de la filière des petits aluminiums :

La mise en place de la filière de valorisation des petits emballages en aluminium souples s'est faite en collaboration avec le centre de tri et CITEO (éco-organisme des emballages), ce qui offre plusieurs avantages à la collectivité. Tout d'abord, cela permet d'élargir la gamme de déchets recyclables, contribuant ainsi à une gestion plus efficace des ressources et à la réduction des déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération. En augmentant la quantité de matériaux recyclés, la collectivité génère des revenus supplémentaires grâce à la vente des matériaux récupérés.

Les Ordures Ménagères Résiduelles

La collecte :

La collecte de ces déchets se fait en porte à porte, au moyen de bacs ou sacs rouges, sur tout le territoire une fois tous les 15 jours sur tout le territoire et une fois pour dans les bourgs de Baugé, Beaufort, Macé et Noyant. En 2022, la collectivité n'a plus collecté le territoire de Corné.

A la fin des tournées les camions vont vider à l'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) située sur la commune de Lasse.

Le traitement :

L'Usine de Valorisation énergétique est gérée par le SIVERT Est-Anjou qui a pour mission première de valoriser énergétiquement les ordures ménagères résiduelles de ses structures adhérentes, après tri sélectif et valorisation agricole. Dans cette optique, une Unité de Valorisation Énergétique a été implantée sur la commune de Lasse. Son exploitation a démarré en janvier 2005.

CHIFFRES CLÉS

5 structures
Adhérentes

47 293
Tonnes OMR

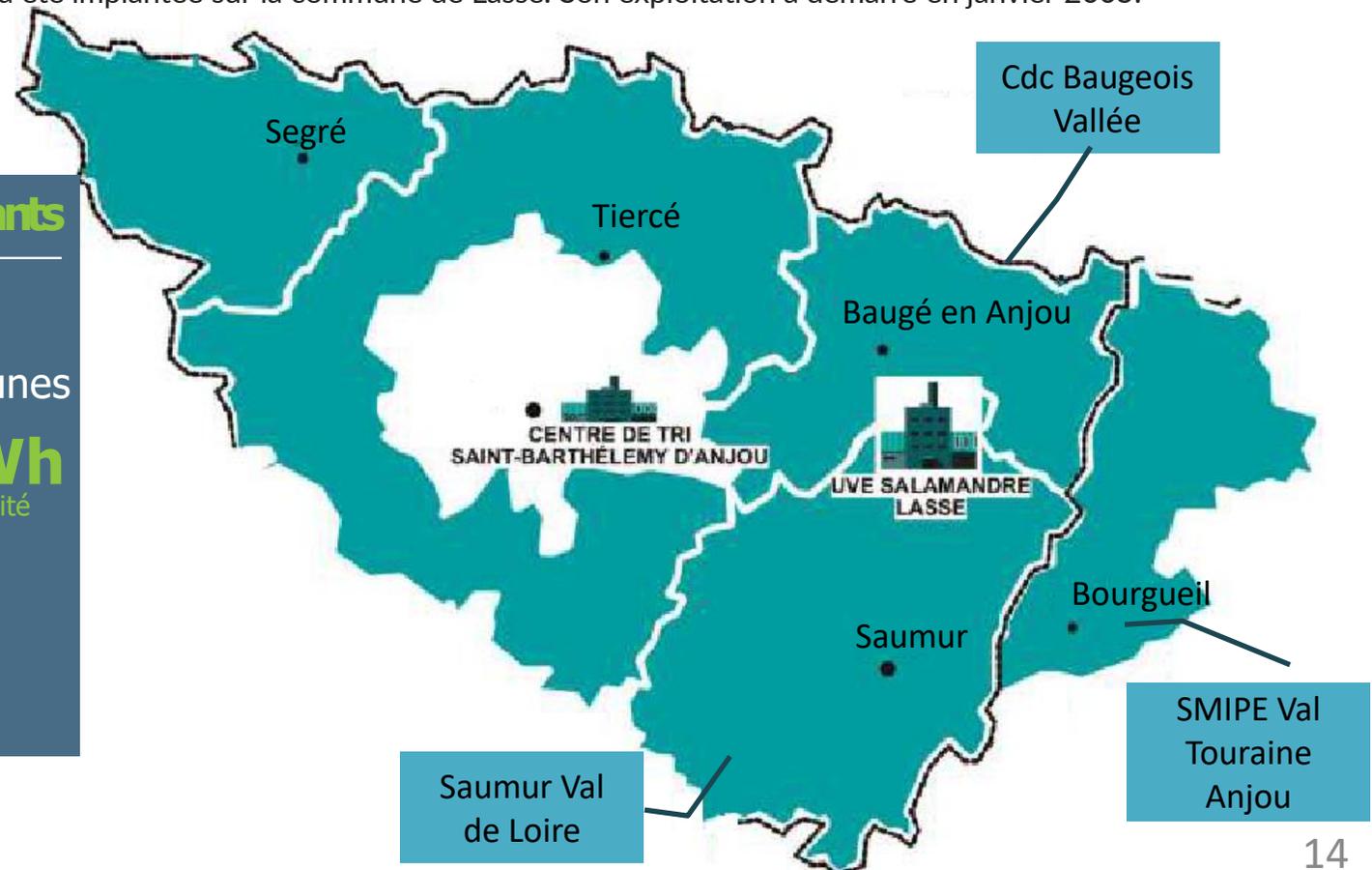
96 %
de
valorisation

314 828 habitants

252
communes

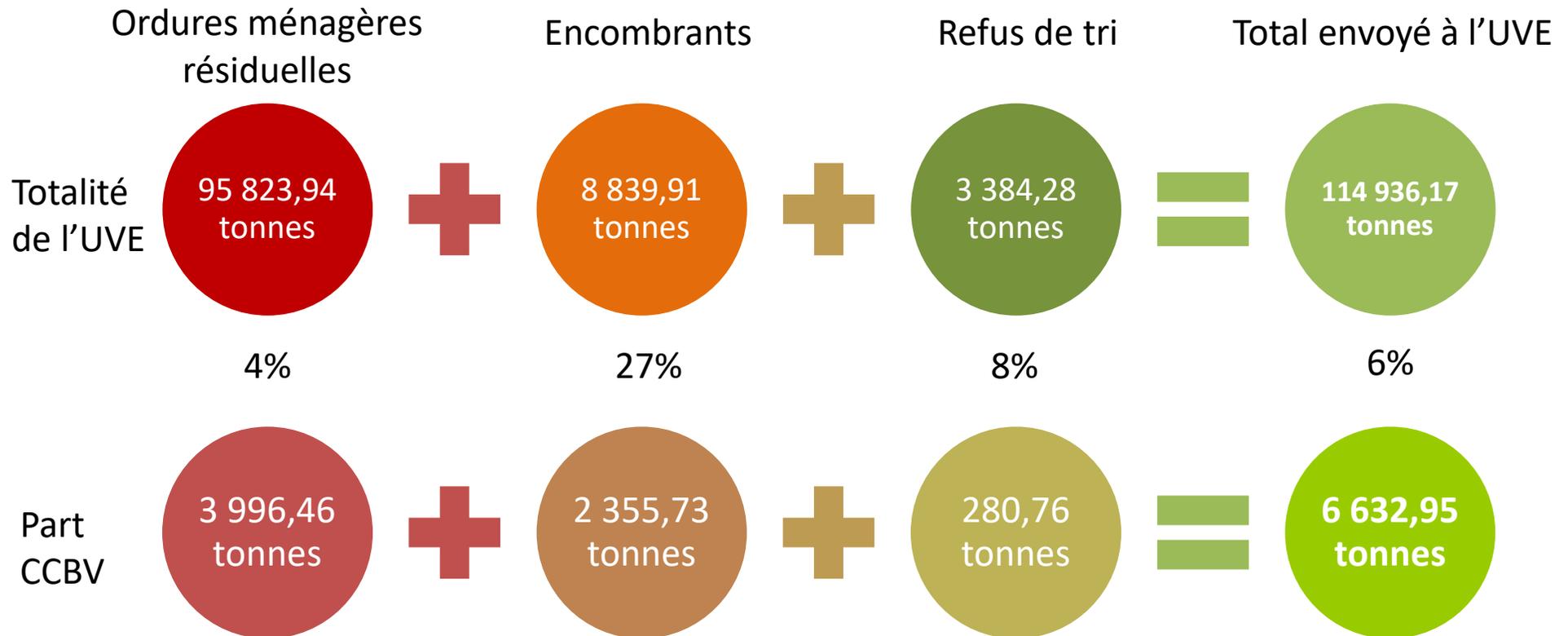
64 500 MWh
Production électricité

20 000
Composteurs
distribués



Les Ordures Ménagères Résiduelles

Le traitement :



La valorisation :



Valorisation des déchets reçus à l'UVE

Les Ordures Ménagères Résiduelles

Valorisation énergétique

64 500 MWh de production d'électricité
soit la production électrique d'une ville comme Saumur

Dont 3 722 MWh produit avec les déchets de la CCBV soit la production d'une ville comme les Bois d'Anjou

14 380 MWh d'énergie thermique
Dont 829,87 MWh produit avec les déchets de la CCBV
La chaleur fatale est récupérée jusqu'au serres de la Salamandre

Valorisation matière

19 965 tonnes de production de Mâchefers en 2022, tous les mâchefers ont été valorisable
Dont 1 158 tonnes produites avec les déchets de la CCBV

1 945 tonnes de Ferreux ont été récupérés

Dont 112 tonnes allouées aux déchets de la CCBV

131 tonnes de Non-ferreux ont été récupérés
Dont 8 tonnes allouées aux déchets de la CCBV

Résidus

4 227 tonnes de Résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères envoyés à l'Installation de Stockage de Déchets Dangereux – Solitop à Cyr des Gâts (85)

Dont 248 tonnes peuvent être allouées aux déchets de la CCBV

Les Ordures Ménagères Résiduelles

Les quantités collectées et traitées sur 3 ans :



Indicateurs techniques

	2020	2021	2022	Évolution 2021-2022	ratio 2020 Kg/hab/an 39 218 <i>hab</i>	ratio 2021 Kg/hab/an 39 143 <i>hab</i>	Ratio 2022 Kg/hab/an 35 657 <i>hab</i>	Évolution des ratios 2021-2022
Ordures Ménagères Residuelles	5 132	4 802	3 997	-20%	131	123	112	-9%

Jusqu'en 2021, les ordures ménagères de Corné étaient collectées par la collectivité la baisse de 20% s'explique dont par cet arrêt. Toutefois on observe tout de même une baisse de 9% lorsqu'on fait le ratio par habitant et par an, qui peut s'expliquer par la communication sur tout le territoire, dès 2022, de la mise en place à compter de l'année 2023 de la redevance incitative.



La collecte sélective – recyclables et verres

La collecte :

Les déchets d'emballage appelés également recyclables sont collectés tous les 15 jours sur tout le territoire au moyen de bacs ou de sacs jaunes. Une fois collectés les déchets sont déposés au centre de tri Anjou Tri Valor à Saint Barthélémy d'Anjou (49).



	2020	2021	2022	Évolution 2021-2022	ratio 2020 39 218 hab	ratio 2021 39 143 hab	ratio 2022 35 657 hab	Évolution des ratios 2021-2022
Recyclables collectés	1 830	2 187	1 990	-10%	47	56	56	0%

Les déchets de verre sont collectés en apport volontaire au moyen de 165 colonnes réparties sur tout le territoire soit une colonne pour 216 habitants. On compte 108 points d'apport volontaire sur le territoire (groupement de 1 ou plusieurs colonnes de tri) soit un point d'apport volontaire pour 330 habitants. Une fois collectés les déchets sont déposés au CTR49 à Tiercé.



	2020	2021	2022	Évolution 2021-2022	ratio 2020 39 218 hab	ratio 2021 39 143 hab	ratio 2022 35 657 hab	Évolution des ratios 2021-2022
Verres	1 773	1 838	1 697	-8%	45	47	48	1%

Pour ces 2 types de déchets on observe une baisse des tonnages entre 2021 et 2022 qui s'explique par l'arrêt de la collecte sur la commune de Corné. Toutefois si l'on regarde les ratios par habitant et par an, on voit que la production de ces déchets reste stable sur notre territoire.

La collecte sélective – recyclables

Le centre de tri Anjou Tri Valor:

Après deux ans de travaux, le centre de tri Anjou Tri Valor est sorti de terre et les tests de mise en service ont débutés fin 2021 avec une montée en charge progressive. Les premières tonnes sont arrivées sur site le 18 octobre 2021. L'ensemble des tonnages du SIVERT est traité depuis janvier 2022.

Le traitement :

Une fois trié les déchets sont dirigés vers différents repreneurs en fonction des matériaux.

CHIFFRES CLÉS

11 flux triés

13 432
Tonnes emballages

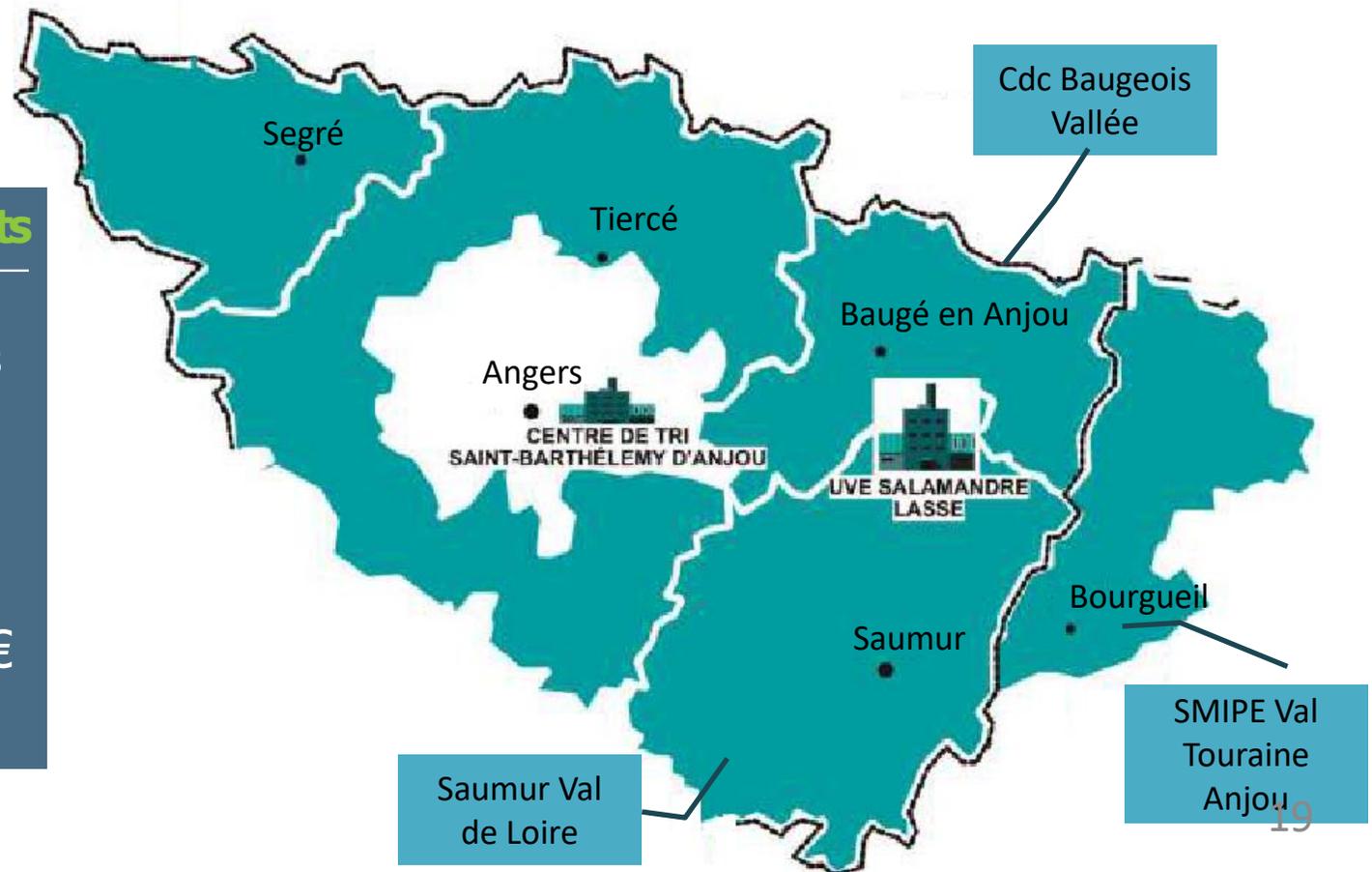
12,5 t/h
triées

610 000 habitants
SIVERT + ALM

50 salariés

92 %
Déchets expédiés en
France

22 228 k€
Investissement



La collecte sélective – recyclables

Le tri des déchets emballages :

	Tonnages triés en 2022 Centre de Tri	Tonnages triés en 2022 CCBV	Part de la collectivité au centre de tri
Papiers	1 742	764	44%
Papier-Carton Non complexé et non complexé	3 333	733	22%
Brique alimentaire	290	42	14%
Cartons bruns	718	193	27%
Bouteilles en plastique claires	878	109	12%
Barquettes en plastique ou polystyrène	663	102	15%
Barquettes et bouteilles plastique foncé	598	88	15%
Films Plastique	293	92	31%
Aluminium souples (pots, capsule...)	5	1	18%
Aluminium (cannette, boîte de conserve)	113	20	17%
Acier (cannette, boîte de conserve)	1 155	168	15%
Refus de tri	3 312	281	8%
TOTAL	13 100	2 592	

Lors du tri des déchets il est constaté certaines erreurs (brosse à dents, jouet en plastique,...) ce refus est redirigé à l'UVE située à Lasse et représente un peu plus de 8 % du tonnage d'emballages collectés.

La collecte sélective – recyclables

Le traitement des déchets triés :

	Entreprises de traitement	localisation de l'entreprise
Papiers	Norske skog	Golbey - 88
Papier-Carton Non complexé et non complexé	Revipac	Paris - 75
Brique alimentaire	Revipac	Paris - 75
Cartons bruns	Suez environnement	Saint Grégoire - 37
Bouteilles en plastique claires	Valorplast	Paris - 75
Barquettes en plastique ou polystyrène	Valorplast	Paris - 75
Barquettes et bouteilles plastique foncé	Citeo	Epinal - 88 Fouesnant - 29
Films Plastique	Valorplast	Paris - 75
Aluminium souples (pots, capsule...)	Prezero Pyral	Freiberg - 09 Allemagne
Aluminium (cannette, boîte de conserve)	Regeal Affimet	Compiègne - 60
Acier (cannette, boîte de conserve)	Arcelor Mittal	La Plaine St Denis - 92
Refus de tri	SIVERT	Lasse - 49
Verre	O-I France SAS	Veauce - 42

La quasi-totalité des déchets de la collectivité sont recyclés en France.

Les déchets de verre ne passent pas par le centre tri. Ils sont déposés au quai de transfert à Tiercé - 49, pour être, ensuite, acheminés à l'usine de recyclage par transporteur.

La collecte sélective – recyclables et verres

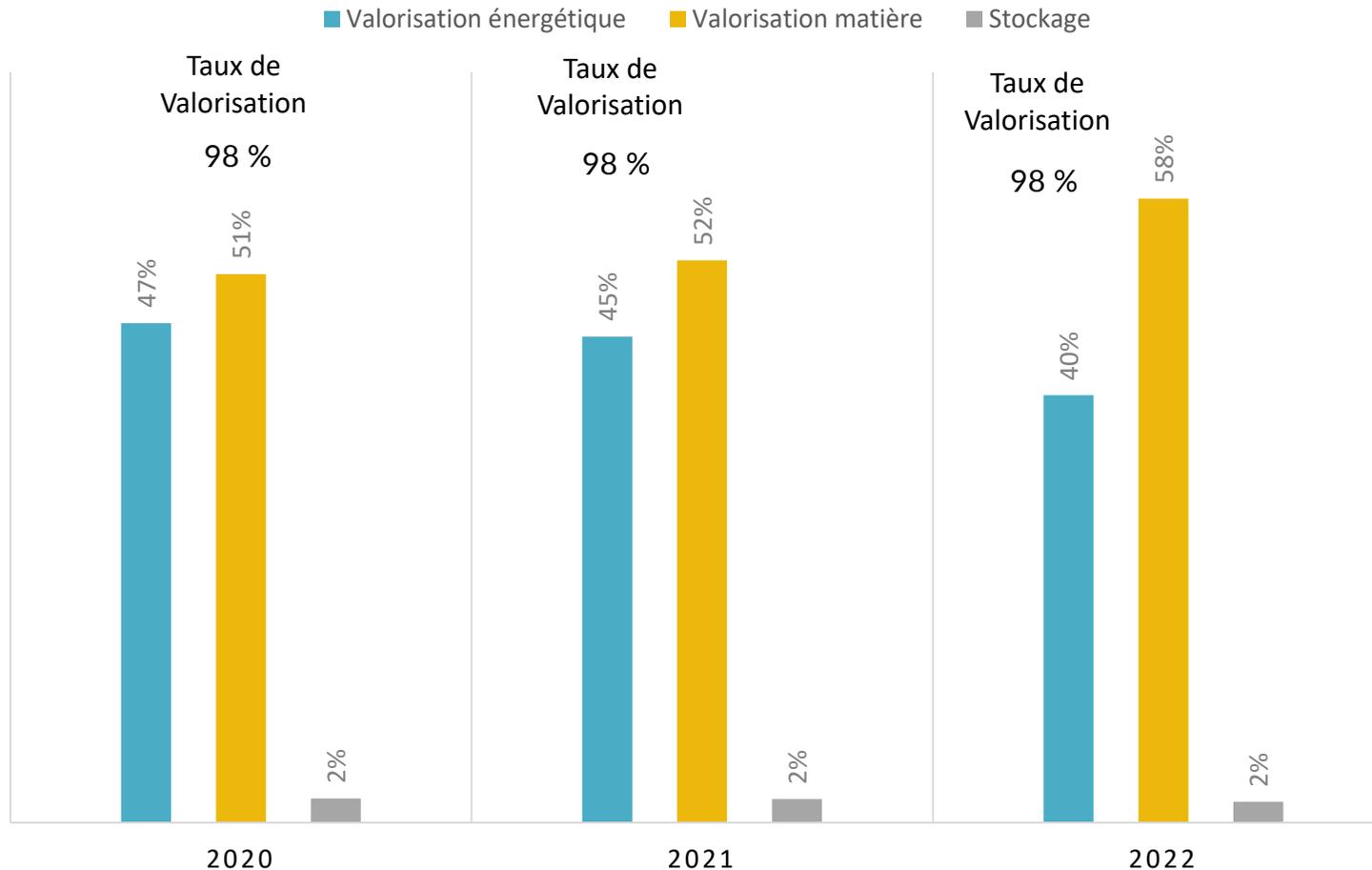
Les quantités collectées et traitées sur 3 ans :

	2020	2021	2022	évolution 2021-2022	ratio 2020 39 218 <i>hab</i>	ratio 2021 39 143 <i>hab</i>	ratio 2022 35 657 <i>hab</i>	évolution des ratios 2021-2022
Recyclables collectés	1830	2187	1990	-10%	47	56	56	0%
Recyclables traités	1960	1991	2592	23%	50	51	73	30%
<i>dont cartons de déchèteris</i>	263	292	304	4%	7	7	9	12%
<i>Recyclables traités sans les cartons de déchèteris</i>	1697	1699	2288	26%	43	43	64	32%
Verres	1773	1838	1697	-8%	45	47	48	1%

On observe des quantités plus importantes de déchets traités que collectés, ceci s'explique par les stocks de déchets au centre de tri. En effet, afin de massifier les envois vers les différents repreneurs les déchets sont stockés au centre de tri.

Le tonnage de recyclables collectés est moins important dû à l'arrêt de la collecte sur la commune de Corné. Toutefois on voit que les ratios à l'habitant restent stables.

Taux de valorisation collectes



Comment est calculé le taux de valorisation?

Tous les ans les repreneurs de déchets de la collectivité fournissent dans leurs bilans annuels, leur de taux de valorisation pour les déchets qui ont été envoyé chez eux. De cette façon il est possible de savoir la part des déchets qui a été valorisée, compostée ou stockée. On observe un taux de valorisation des déchets des déchèteries reste stable sur les trois dernières années,

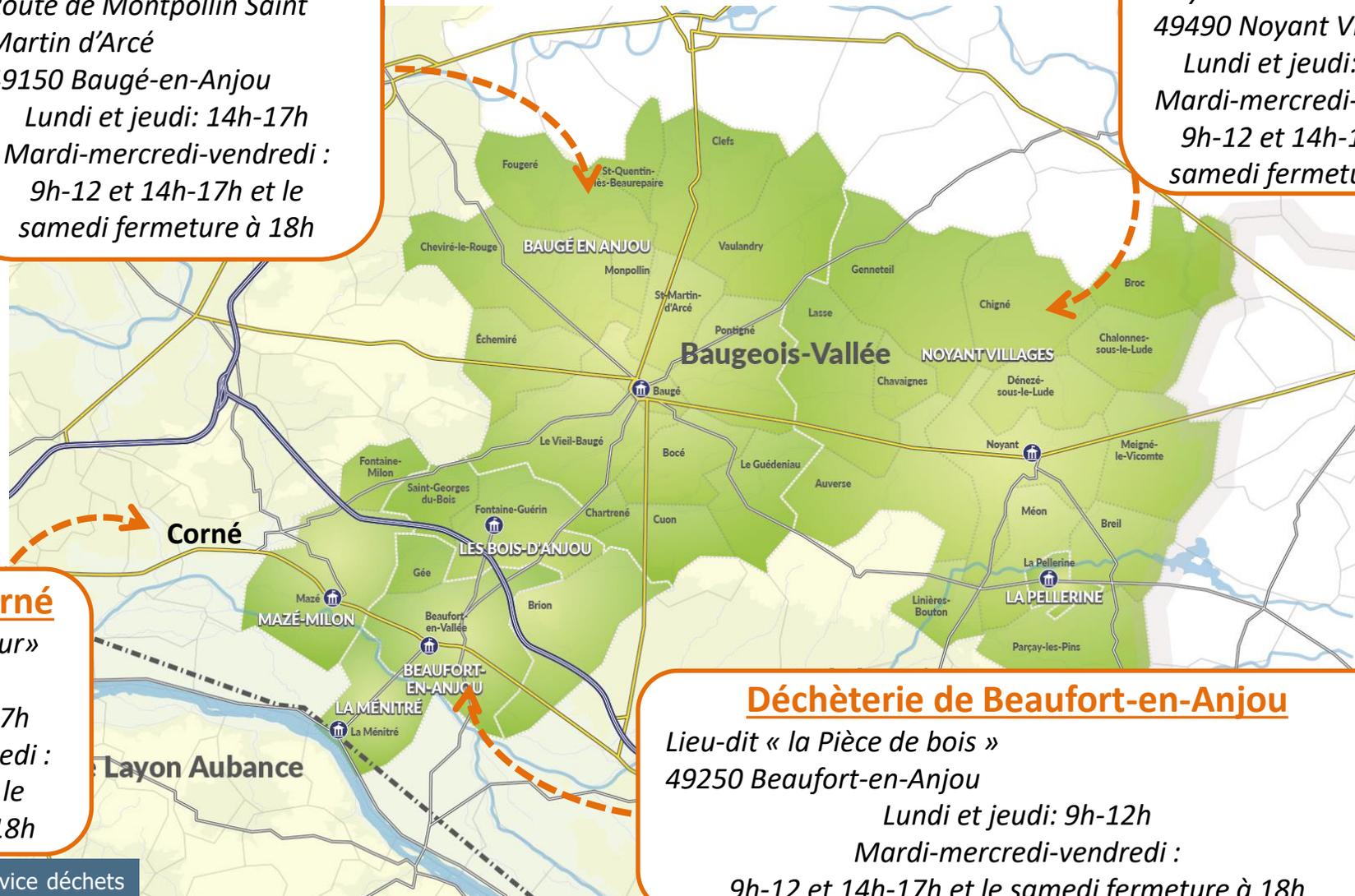
Localisation des déchèteries

Déchèterie de Baugé-en-Anjou

Route de Montpollin Saint Martin d'Arcé
49150 Baugé-en-Anjou
Lundi et jeudi: 14h-17h
Mardi-mercredi-vendredi :
9h-12 et 14h-17h et le
samedi fermeture à 18h

Déchèterie de Noyant-Villages

ZA Moulin de Grolleau
Noyant
49490 Noyant Villages
Lundi et jeudi: 9h-12h
Mardi-mercredi-vendredi :
9h-12 et 14h-17h et le
samedi fermeture à 18h



Déchèterie de Corné

Lieu-dit « le point du jour »
49630 Corné
Lundi et jeudi: 14h-17h
Mardi-mercredi-vendredi :
9h-12 et 14h-17h et le
samedi fermeture à 18h

Déchèterie de Beaufort-en-Anjou

Lieu-dit « la Pièce de bois »
49250 Beaufort-en-Anjou
Lundi et jeudi: 9h-12h
Mardi-mercredi-vendredi :
9h-12 et 14h-17h et le samedi fermeture à 18h

Les faits marquants en 2022 des déchèteries

Préparation de la fin d'exploitation de la déchèterie de Corné :

A compter du 1er janvier 2023, l'exploitation de la déchèterie de Corné n'a plus été gérée par la CCBV. Cette déchèterie a été reprise par Angers Loire Métropole puisque cette dernière est sur son territoire. En fin d'année, la collectivité a donc préparé au mieux la passation de la déchèterie.

Mise en place du contrôle d'accès sur les déchèteries :

En novembre 2022, la mise en place de bornes pour le contrôle d'accès a été réalisée sur les déchèteries de Baugé en Anjou, Beaufort en Anjou et Noyant-Villages. La décision a été prise d'installer ces équipements pour donner l'accès aux déchèteries uniquement aux usagers de la collectivité. Dès novembre, les usagers se présenter à la déchèterie avec leur badge si l'accès ne leur a pas été refusé si l'utilisateur n'avait pas fait sa demande de badge.

Distribution des badges pour l'accès en déchèterie :

Dès février 2022, les usagers pouvaient faire leur demande de badge pour un début de distribution à l'été 2022. Les distributions de badges ont continué en début d'année 2023 avec une tolérance pour les usagers qui n'en étaient pas dotés.

Mise en place de nouvelles filières de tri :

La collectivité a contractualisé avec l'éco-organisme « Ecomaison » qui gère déjà la filière des mobiliers sur les déchèteries, afin que ce dernier prenne en charge, financièrement dans un premier temps, la collecte et le traitement des jouets qui ne sont pas équipés d'électronique et des articles de bricolage. Lorsque les déchèteries seront réhabilitées, les filières pourront être mises en place avec des contenants dédiés.

L'éco-organisme « Eco-DDS » qui prend en charge la collecte et le traitement de certains déchets dangereux a étendu son périmètre d'action aux « outillages du peintre », qui sont tous les pincesaux, bacs de peinture, qui ont été souillés et qui doivent être traités comme un déchet dangereux. La collectivité a donc mis en place des contenants pour récupérer ces déchets.

Fin septembre 2022, une benne pour récupérer les plaques de plâtre a été installée à la déchèterie de Beaufort en Anjou. Ce déchet qui partait jusqu'alors en Tout-venant non-incinérable et maintenant valorisé. L'objectif étant de mettre en place cette filière sur les déchèteries de Baugé en Anjou et Noyant-Villages lorsqu'elles seront réhabilitées.



L'organisation des déchèteries

		Déchèterie de Baugé-en- Anjou	Déchèterie de Beaufort-en- Anjou	Déchèterie de Cornée	Déchèterie de Noyant
Nombre de gardiens		2	2	2-3	1
Hebdomadaire	Nombre de jours d'ouverture	5,5			
	Nombre d'heures d'ouverture	34			
Nombre de passage moyen par jour d'ouverture		134	149	205	70
Annuel	Tonnages par déchèteries	4 620	6 182	7 253	1 735
	Nombre de passage	37 373	41 686	57 322	19 447
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total		23%	31%	37%	9%

L'organisation des déchèteries

Le gardiennage des déchèteries est géré en régie par la collectivité. De même que certains enlèvements de déchets.

Déchets acceptés en déchèteries :

Toutes les déchèteries du territoire proposent le même tri aux usagers., sauf la filière plâtre qui est uniquement sur la déchèterie de Beaufort en Anjou, les déchets de plâtre sur les 3 autres déchèteries sont déposés en Tout-venant non-incinérable.

	Transporteurs	Usine de traitement	Mode de traitement
Bois	Dufeu/Veolia - 49	Dufeu/Veolia - 49	Recyclage
Cartons	Régie	Revipac - 75	Recyclage
Déchets dangereux compris dans l'éco-organisme	Triadis	Saint Jacques de la Lande - 35	Recyclage et valorisation énergétique
Déchets dangereux hors périmètre de l'éco-organisme	Remondis	Champtoce sr Loire - 49	Recyclage et valorisation énergétique
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Envie 49	Envie 49	Recyclage et valorisation énergétique
Déchets verts déchèteries Corné Beaufort en Anjou	Dufeu/Veolia - 49	Dufeu/Veolia - 49	Broyage sur la déchèterie et compostage
Déchets verts déchèteries Baugé en Anjou	Baugeois compost - 49	Baugeois compost - 49	Compostage
Déchets verts déchèteries Noyant	Dufeu/Veolia - 49	Dufeu/Veolia - 49	Compostage
Ferraille	Derichebourg - 49	Derichebourg - 49	Recyclage
Gravats	Régie	ISDI Régie - 49	Enfouissement
Mobiliers	Brangeon - 49	Brangeon -Tiercé 49	Recyclage et valorisation énergétique
Plâtre	Paprec 49	Paprec 49	Recyclage
Tout venant incinérable	Régie	UVE Lasse 49	Valorisation énergétique
Tout venant non incinérable	Régie	Régie	Enfouissement
Piles et batteries	Corepile	Chimirec Carquefou - 44	Recyclage et valorisation énergétique
Cartouches	LVL	LVL - 44	Recyclage et valorisation énergétique
Textiles	Apire 49	Gebetex - 27	Réemploi, Recyclage et valorisation énergétique

Fréquentation par déchèteries

	2020	2021	2022	évolution des ratios 2021-2022
Déchèterie de Baugé-en-Anjou	10 547	48 043	37 373	-29%
Déchèterie de Beaufort-en-Anjou	34 984	52 793	41 686	-27%
Déchèterie de Corné	56 119	74 086	57 152	-30%
Déchèterie de Noyant-Villages	12 358	19 146	19 617	2%
Total	114 008	194 068	155 828	-25%

On observe une forte diminution des passages en déchèteries. Cette dernière peut s'expliquer de différentes façons :

- l'année 2021, a été une année « exceptionnelle » en termes de fréquentions des déchèteries, cette fréquentions « record » s'est observé sur tout le territoire national,
- les professionnels n'ont plus eu accès à la déchèterie de Corné à compter du 1^{er} janvier 2022. En effet la configuration du site, ne permettait pas un accueil de qualité pour les professionnels, c'est pourquoi il a été décidé de les orienter sur la déchèterie de Beaufort en Anjou.

Les déchèteries

Déchets collectés et traités en déchèteries :

Au niveau national l'année 2021 a été exceptionnel dès suite des différents confinements, on peut voir qu'en 2022 certains flux de déchets on baissés retrouvant leur niveau de 2020 quand d'autre ont fortement augmentés comme par exemple les déchets d'équipement électriques et électroniques. Toutefois le tonnage total reste relativement stable entre 2021 et 2022

Tonnages 2022	2020	2021	2022	évolution des ratios 2021-2022
Bois	513	614	538	-14%
Cartons	263	292	304	4%
Déchets dangereux	69	152	90	-68%
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	442	1103	552	-100%
Déchets verts	5686	7073	6420	-10%
Ferraille	445	720	672	-7%
Gravats	4370	6150	6217	1%
Mobiliers	752	531	1224	57%
Plâtre	0	0	28	100%
Tout venant incinérable	2120	2825	2786	-1%
Tout venant non incinérable	735	1061	914	-16%
Piles et batteries	3	5	17	72%
Cartouches	0	0,6	28	98%
Total	15 399	20 525	19 791	-4%

Collectes d'amiante

Déchets collectés et traités :

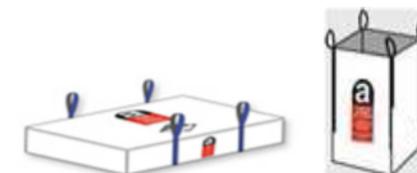
La Communauté de communes est fortement sollicitée par les particuliers sur les possibilités de collecte de l'amiante. Ce type d'apports est refusé dans les déchetteries.

Afin de réduire les risques de dépôts sauvages et offrir un exutoire de ces déchets aux usagers, des collectes ponctuelles sont réalisées depuis 2017 à l'entrée du site des Installations de Stockage des Déchets à Fontaine-Guérin (derrière la déchèterie de Beaufort en Anjou).

Matériaux autorisés	Matériaux refusés
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tuyaux et canalisation, ✓ Plaques ondulées, ✓ Ardoises en amiante-ciment, ✓ Plaques support de tuiles, ✓ Produits plans (dalles vinyle...). 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Déchets de flocages et calorifugeages, ✗ Déchets de matériels et d'équipements (sacs d'aspirateurs, équipements de protection individuelle jetables, filtres de dépoussiéreurs, chiffons...), ✗ Déchets issus du nettoyage (débris et poussières, résidus liquides, boues...).

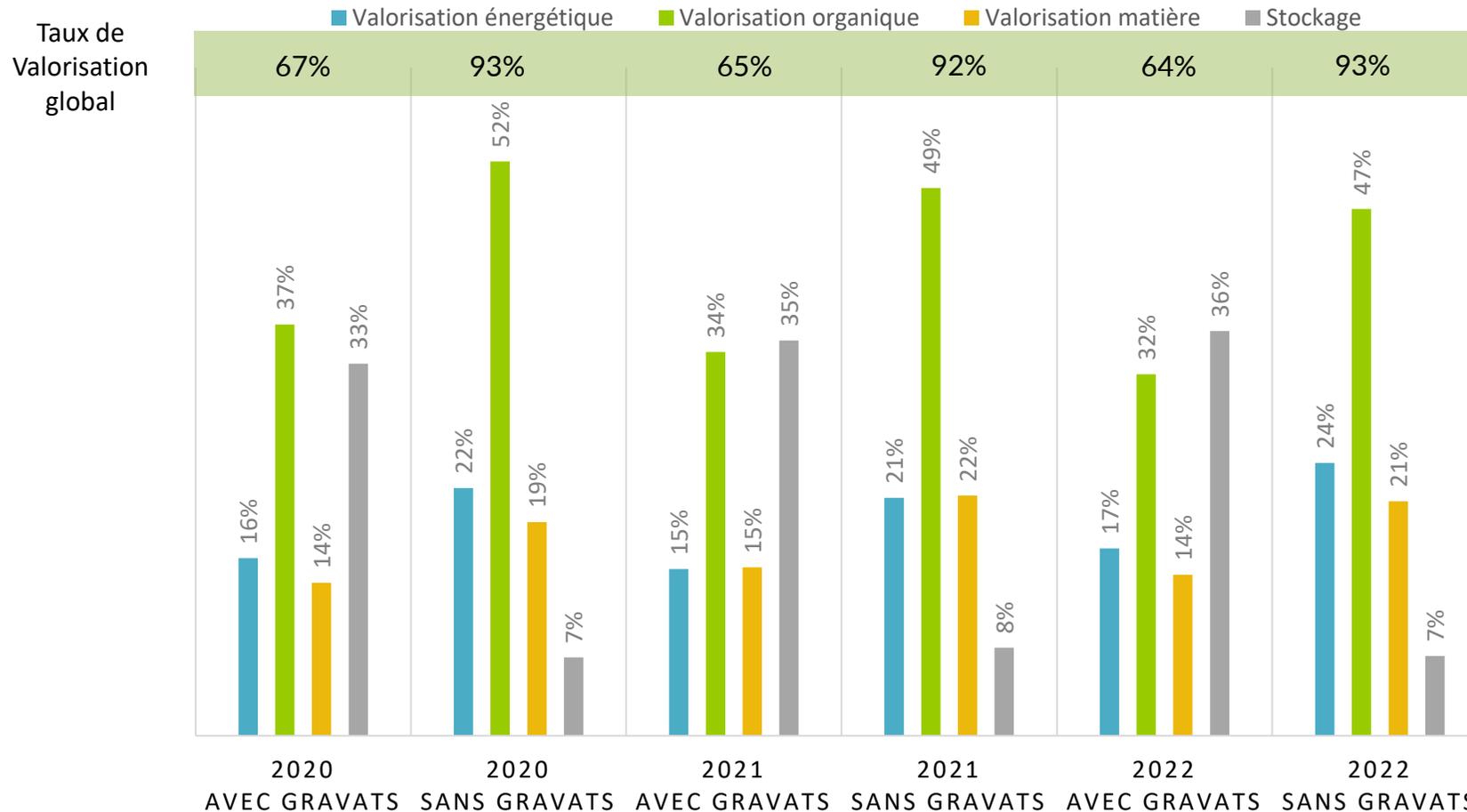
La collecte s'effectue dans les conditions suivantes :

- gratuité de la collecte pour l'utilisateur (particulier uniquement),
- mise à disposition gratuite des contenants (un big bag par foyer et par an),
- mise à disposition gratuite des équipements de protection pour l'utilisateur (masques)
- distribution de ce matériel (big bag/masque) et contrôle des déchets au domicile de l'utilisateur sur rendez-vous, avec un agent de la Communauté de communes Baugeois-Vallée.
- signature et remise de la convention au particulier.



En 2022, 43 usagers ont bénéficié de la collecte, 19,8 tonnes ont été collectées et traitées à l'ISDND de l'Hôtellerie de Flée (49)

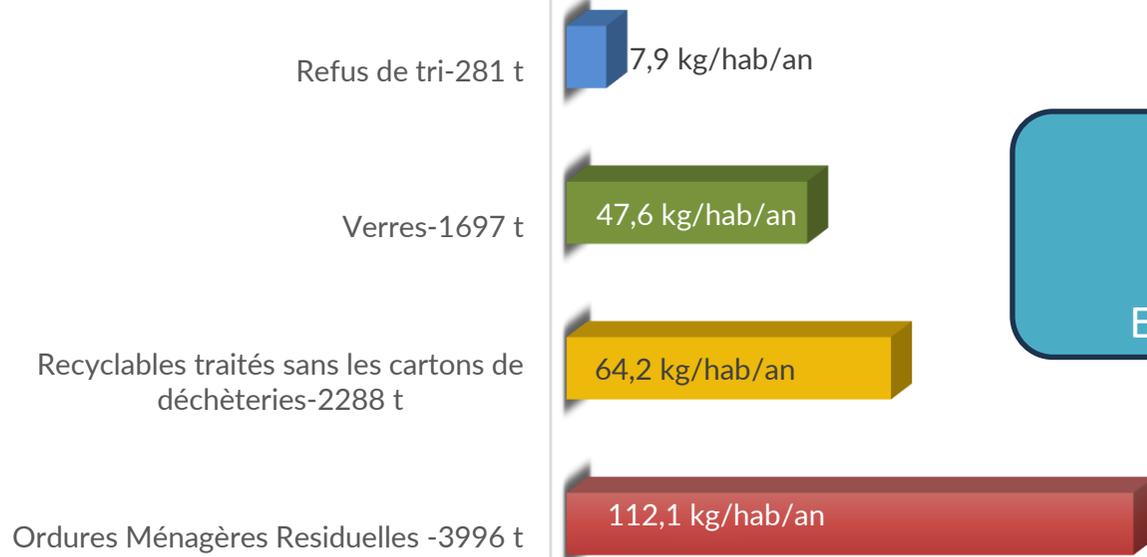
Taux de valorisation déchèteries



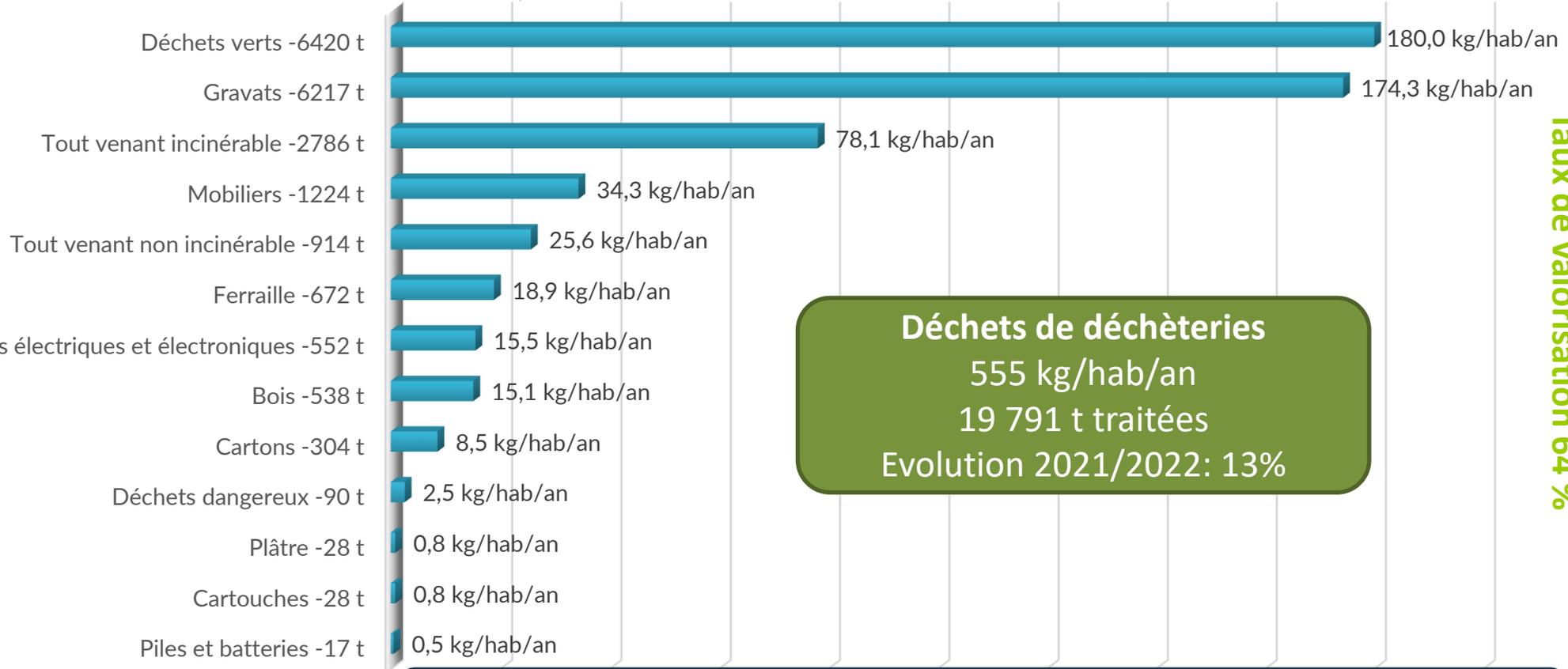
Comment est calculé le taux de valorisation?

Tous les ans les repreneurs de déchets de la collectivité fournissent dans leurs bilans annuels, leur de taux de valorisation pour les déchets qui ont été envoyé chez eux. De cette façon il est possible de savoir la part des déchets qui a été valorisée, compostée ou stockée. On observe un taux de valorisation des déchets des déchèteries reste stable sur les trois dernières années,

Taux de valorisation 98 %



Déchets du quotidien
 232 kg/hab/an
 8 263 t traitées
 Evolution 2021/2022: 5%



Déchets de déchèteries
 555 kg/hab/an
 19 791 t traitées
 Evolution 2021/2022: 13%

Taux de valorisation 64 %

En 2022, 787 kg de déchets ont été collectés par habitant soit 28 053 tonnes pour un taux de valorisation de 74 %

La prévention et la communication

La prévention :

Par délibération du 19 décembre 2019, le conseil communautaire a adopté pour l'ensemble du territoire Bugeois-Vallée les actions de prévention et de réduction des déchets ménagers et assimilés dans la continuité des actions proposées sur les territoires historiques et ce pour l'année 2020 et 2021. Le nouveau programme de prévention est en cours de validation pour la période 2022-2028.

La communication:

La collectivité communique via différents supports et différents canaux, sur les différents sujets qui concernent le service déchets:

- Envoi de courrier à chaque foyer pour la mise en place de redevance incitative,
- Communication via la presse, sur les réseaux sociaux et en affichage dans les déchèteries pour la mise en place du contrôle d'accès en déchèteries.
- Communication sur les différents évènements et changements exceptionnels (modification de tournées, horaires de déchèterie...) via le site internet de la collectivité et les réseaux sociaux.

CHIFFRES CLÉS

54 départs
de gobelets

9 tonnes
Évités grâce au
couches lavables

29 emprunts
du broyeur
thermique

2 171 visites
Conseils au tri et la prévention

12 Caractérisations
recyclables

1 218
Élèves sensibilisés

3 531 foyers
équipés de composteurs



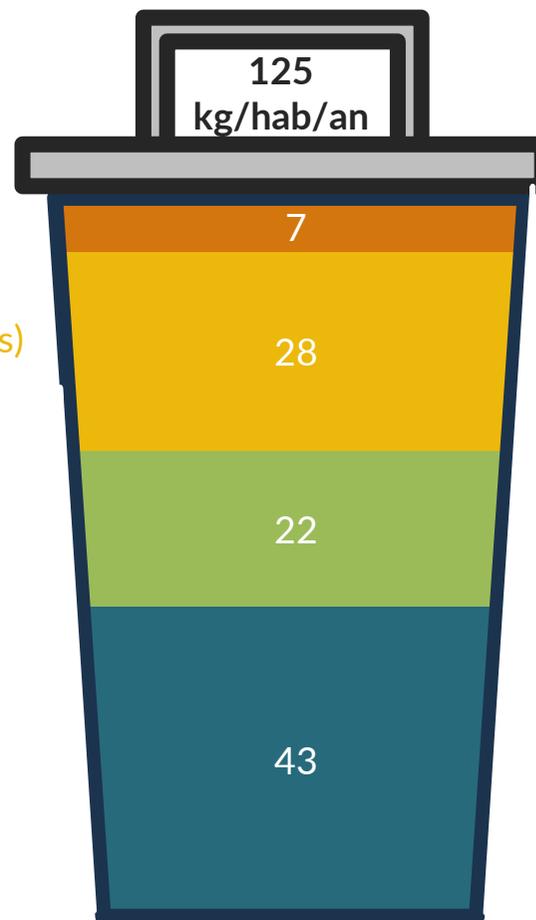
La prévention des déchets

Par délibération du 19 décembre 2019, le conseil communautaire a adopté pour l'ensemble du territoire Baugeois-Vallée les actions de prévention et de réduction des déchets ménagers et assimilés dans la continuité des actions proposées sur les territoires historiques et ce pour l'année 2020 et 2021. Le nouveau programme de prévention est en cours de validation pour la période 2022-2028.

Réalisation de caractérisation des ordures ménagères :

Afin d'établir le nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), une campagne de caractérisation des poubelles ordures ménagères a été menée en 2022. Ces caractérisations permettent de connaître la composition des poubelles et sont un point important de la phase de diagnostic afin d'établir un état zéro, de la production de nos déchets sur le territoire de la collectivité.

Composition moyenne d'une poubelle d'un usager de la collectivité :



Emballages recyclables (emballages et papiers)

Autres collectes spécifiques (déchèteries)

Gisement compostable (déchets alimentaires compostables, de jardin et papiers compostables)

Déchets résiduels (dont couches bébés = 8,28%; textiles sanitaires comme couches seniors, serviettes hygiéniques,...=9,21%)

La prévention des déchets

Actions sur le gisement de compostable :

La Communauté de communes Baugeois-Vallée promeut les solutions de valorisation des biodéchets de proximité afin de réduire la part des déchets organiques dans les ordures ménagères résiduelles. Celle-ci correspond en moyenne à 1/3 du poids par habitant par an en France, mais à 18 % sur le territoire de la Communauté de communes Baugeois-Vallée ou environ 22 kg/hab./an.

Afin de réduire cette part dans les ordures ménagères, 3 actions sont menées sur le territoire :

Distribution de solution de compostage individuel	Mise en place de compostage collectif	Distribution de kits poulaillers aux particuliers
<p>Plusieurs distributions en 2022 sur tout le territoire</p> <p>345 composteurs distribués pour 332 nouveaux foyers équipés</p>  <p>3 160 Foyers équipés</p>	<p>13 demandes d'informations sur les solutions de compostage partagés (établissements scolaires, restaurateurs, etc.). Des équipements ont été installés sur 10 sites se (sont les structures demandeuses restent les gestionnaires)</p>	<p>L'opération « changez vos déchets en œufs » a pour but de faciliter l'acquisition de poules pour réduire la part de biodéchets dans les OMR.</p> <p>En 2022, la livraison d'équipement a eu lieu tardivement dans l'année. Ainsi 9 poulaillers ont été distribués.</p>

La prévention des déchets

Actions sur le gisement de recyclables :

L'éducation au tri a deux objectifs :

- Permettre à une plus grande part de Déchets Emballages Ménagers (D.E.M.) d'être collectés avec la collecte sélective (plutôt que d'être collectés avec les Ordures Ménagères Résiduels (O.M.R.)
- Améliorer la qualité du tri pour réduire le taux de refus de tri.

La collectivité a mis en place un accompagnement des usagers via l'agent de tri-prévention dont ses missions s'articulent autour de plusieurs axes :

1. le suivi de collecte DEM, dès 5h du matin, en collaboration avec nos agents de collecte où un contrôle de la qualité du tri dans les bacs est effectué avec l'apposition d'un autocollant « refus de tri » et/ou le retrait des déchets indésirables (= refus). Et par le suivi le soir avant la collecte du lendemain : contrôle de la qualité du tri dans les bacs la veille au soir d'une collecte.
2. l'information en porte à porte auprès des usagers suite :
 - aux refus de collecte
 - à une demande de changement de bacs
 - à des litiges de collecte
 - pour des enquêtes (recherche d'un nom de propriétaire par exemple)

Pour l'année 2022, 2 171 visites soit en moyenne 15 visites par mois ont été faites par les agents de tri-prévention auprès des habitants.

3. l'animation sur les manifestations (ex : marché, comice, journée citoyenne)
4. le soutien pour la distribution des composteurs, poulaillers...
5. L'accompagnement des usagers dans la procédure sur la collecte d'amiante
6. La réalisation des caractérisations au centre de tri de Paprec à Seiches sur le Loir ou centre de tri de Saint Barthélemy d'Anjou avec la SPL Anjou Tri Valor : une fois par mois.



La prévention des déchets

Actions sur le gisement de résiduel :

Des actions de sensibilisation à l'éco-consommation et aux textiles réutilisables sont menées principalement sous la forme d'animations scolaires et auprès du grand public.

De plus la collectivité, propose une aide à l'achat de 60€ par enfant pour l'acquisition de couche lavable. Il a été décidé de proposer une aide à l'achat pour ne pas imposer de modèles de couches aux parents.

En 2022, 11 contacts ont été pris, 9 foyers ont donné suite, ainsi 540 euros d'aides ont été attribués. Ainsi on estime à 9 tonnes* de déchets ont été évités en ordures ménagères résiduelles.



*Sur les 2,5 premières années d'un enfant, il y a 1 tonne de déchets produits, comprenant déchets dans les ordures ménagères, déchets lors de la production et les déchets lors du transport – emballages. Source FNE – 2010.

La prévention des déchets

Mise à disposition de matériels :

La mise à disposition des usagers de broyeur à végétaux est une alternative face à l'apport en déchetterie et au brûlage.

De même des gobelets sont mis à disposition des organisateurs d'évènements sur le territoire pour en limiter la production de déchets.

Broyeur thermique Diamètre de coupe max 14 cm	Broyeur électrique Diamètre de coupe max 3,5 cm	Distribution de kits poulaillers aux particuliers
<p>Conditions de mise à disposition : Caution de 600€ Forfait par jour 10€ +20€ par heure de fonctionnement</p> <p>En 2022: 22 emprunts pour 18 particuliers et 4 communes 40 jours d'emprunts</p>	<p>Conditions de mise à disposition : Caution de 100€ Forfait par jour 10€</p> <p>En 2022: 20 emprunts pour 27 jours d'emprunts</p>	<p>Conditions de mise à disposition : Caution de 1€/gobelet emprunté Facturation au retour des gobelets: 1€ par gobelets manquants</p> <p style="text-align: center;">En 2022: Les gobelets ont été emprunté sur 54 manifestations du territoire</p>

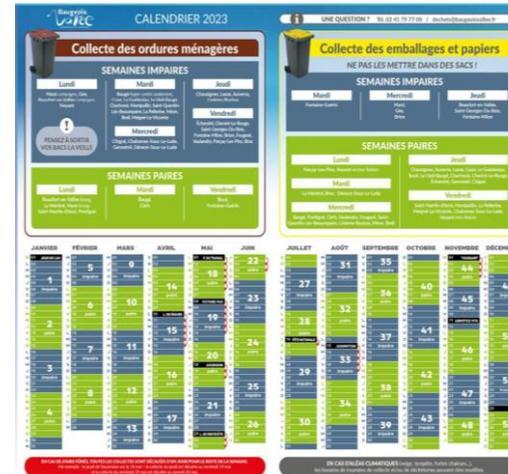


La communication du service

Les différents outils de communication :

Parution

- Article dans le bulletin du SIVERT la Salamandre (semestriel),
- Articles réguliers dans les bulletins communaux,
- Communiqués de presse dans les journaux locaux
- Le rapport d'activité 2022
- Plaquette du programme d'animations scolaires
- Calendrier de collecte unique pour 2022
- Flyers : consigne de tri, horaires des déchèteries...



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES
de la communauté de communes Baugeois Vallée

HORAIRES à partir du 1 ^{er} janvier 2023	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Déchèterie de Bauge Route de Montpollin St Martin d'Azé 49150 Bauge en Anjou 02 41 89 05 12		9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
Déchèterie de Beaufort-en-Vallée Lieu dit La Place de Bois Beaufort en Vallée 49250 Beaufort en Anjou 02 41 57 31 09	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-18h
Déchèterie de Noyant Zone Industrielle « Moulin de Grolleau » Noyant 49490 Noyant - Villages 06 47 14 83 90		9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
		14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-18h

Dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture

www.baugeoisvallee.fr
contact : dechets@baugeoisvallee.fr

Site internet et réseaux sociaux

Le service déchets participe à l'animation de la page Facebook de la communauté de communes. Il y est donné des informations sur les déchèteries, les collectes et les évènements où le service déchets est présents.

Le site internet de la collectivité à une page dédiée aux services déchets où les usagers peuvent faire leurs démarches et retrouver toutes les informations utiles sur la gestion de leurs déchets.

Le site internet ou Facebook des communes déléguées sert également de relai des informations du service.



La communication du service

Les animations scolaires :

Réalisation d'animation auprès des écoles par l'agent chargé de la prévention:

Ce sont des enfants de 7 à 16 ans qui ont été sensibilisés à la prévention des déchets et aux gestes de tri en tout l'agent est intervenu dans 11 écoles pour 36 animations et devant **829 élèves**.

Animations scolaires par l'Association Bobo Planète

Les classes de maternelles peuvent bénéficier sur demande auprès du service déchet de deux interventions adaptées et différentes, à savoir « Réduis-moi bien » ou « Mange-moi bien » par l'association angevine Bobo Planète. Le coût de l'intervention est pris en charge par le service, ce qui permet sa gratuité aux écoles.

En 2022, l'association est intervenue en tout dans 5 écoles, soit dans 8 classes d'enfants de moins de 7 ans pour des animations « Réduis-moi bien ». **Ainsi 185 élèves** ont été sensibilisés de 3 à 7 ans.

Animations scolaires par l'Association Valorise

C'est un nouveau partenariat qui a été démarré en 2022 pour ajouter au programme des animations sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'association Valorisation basée près de Saumur s'adresse à tout type de public et est spécialisée sur l'alimentation.

En 2022, l'association est intervenue en tout dans 3 écoles, soit dans 6 classes d'enfants pour une animation « Stop au gaspi ». **Ainsi 139 élèves** ont été sensibilisés de 3 à 11 ans.

Animations scolaires à l'Unité de Valorisation Énergétique de Lasse

En 2022, 4 classes de Noyant-Villages ont visité l'UVE soit 65 élèves et leurs accompagnateurs



Bilan financier 2022

Depuis 2020 et la création du service déchets sur la totalité du territoire de la collectivité le service a 3 modes de financements distincts, en 2022 la décision a été prise d'harmoniser le mode financement en passant à la redevance incitative sur tout le territoire à compter du 1^{er} janvier 2023

Le 3 modes de financements

- Redevance incitative sur le secteur de la Vallée,
- Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) prélevé sur la taxe foncière sur le Baugeois
- Prélevé sur les impôts locaux de la ville de Noyant

La Matrice compta coût :

Les dépenses et les recettes sont présentées selon un cadre homogène et standard de présentation des coûts du service public de gestion des déchets (présentation en hors taxes).

Ce cadre est construit en colonnes selon les flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, sélectif, déchets des déchèteries...) et en lignes selon les étapes techniques de gestion (charges de structure, collecte, transport, traitement...).

Les dépenses et recettes intégrées dans la matrice des coûts correspondent précisément aux frais réels liés à la gestion des déchets sur l'année 2022. Il y a des différences avec le compte administratif ; ce dernier pouvant comprendre des dépenses et des recettes portant sur un autre exercice (exemple : une subvention versée en 2022 alors qu'elle porte sur des tonnages produits en 2021) ou sur des modalités d'amortissements différentes, puisque l'ADEME impose dans la matrice des durées d'amortissement qui peuvent différer de celles choisies par la collectivité.

BON À SAVOIR

La Communauté de Communes Baugeois-Vallée réalise, chaque année, l'analyse de ses coûts à l'aide de la méthode Compta-Coûts proposée par l'ADEME. Les informations issues de cette analyse ont permis d'illustrer la partie « indicateurs financiers » du présent rapport.

Présentation de la matrice compta coût

Les coûts du service :

Les charges du service sont réparties en différents postes :

- Les **charges fonctionnelles** correspondant aux charges de structure (eau, électricité, gaz, personnel administratif ...) ainsi qu'à la communication.
- Les **charges de prévention** représentant les dépenses issues du Programme Local de Prévention des déchets,
- Les **charges liées à la pré-collecte** correspondant aux coûts liés aux contenants : fourniture de sacs, fourniture, maintenance et nettoyage de bacs, de colonnes d'apport volontaire ...
- Les **charges liées à la collecte** telles que les dépenses relatives à la collecte des OMR (entretien et amortissement des camions, charges liées au personnel de collecte, ...), à la collecte des points d'apport volontaire, à la collecte en porte à porte des recyclables, au gardiennage des déchèteries...
- Les **charges liées au transfert**, au transport et au traitement des déchets, tels que le transport et le traitement des verres, le tri des recyclables, le transport et le traitement des déchets de déchèteries...

Les recettes du service :

Elles proviennent de :

- La redevance incitative, la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères et d'une part des impôts locaux sur le secteur du noyantais,
- La facturation des professionnels en déchèteries
- Les ventes de matériaux issus du tri sélectif et de la collecte en déchèteries : ferrailles, cartons, papiers...
- Les soutiens des éco-organismes tels que CITEO, EcoMobilier, Ecosystème, Ecodds...

Matrice compta coût 2022

Charges 2022		€ arrondis	€/habitant
Fonctionnelles	Charges de structure	337 780 €	9 €
	communication	40 446 €	1 €
	TOTAL HT fonctionnelles	378 226 €	11 €
Techniques	Prévention	74 652 €	2 €
	Pré-collecte et collecte	1 793 823 €	50 €
	Transfert/transport	356 098 €	10 €
	Tri et traitement des déchets non dangereux	1 362 971 €	38 €
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	26 533 €	1 €
	TOTAL HT Techniques	3 614 078 €	101 €
TOTAL HT Charges		3 992 304 €	112 €
Montant TVA acquité		225 327 €	6 €

Total charges TTC 118€

Produits 2022		€ arrondis	€/habitant
Industriels	Matériaux	747 060 €	21 €
	Autres produits	44 020 €	1 €
TOTAL Industriels		791 080 €	22 €
Soutiens	Tous soutiens des sociétés agréées	719 474 €	20 €
TOTAL Aides et Soutiens		719 474 €	20 €
Total Produits		1 510 554 €	42 €
Coût total à la charge de la collectivité		2 707 077 €	76 €

Total recettes 109€

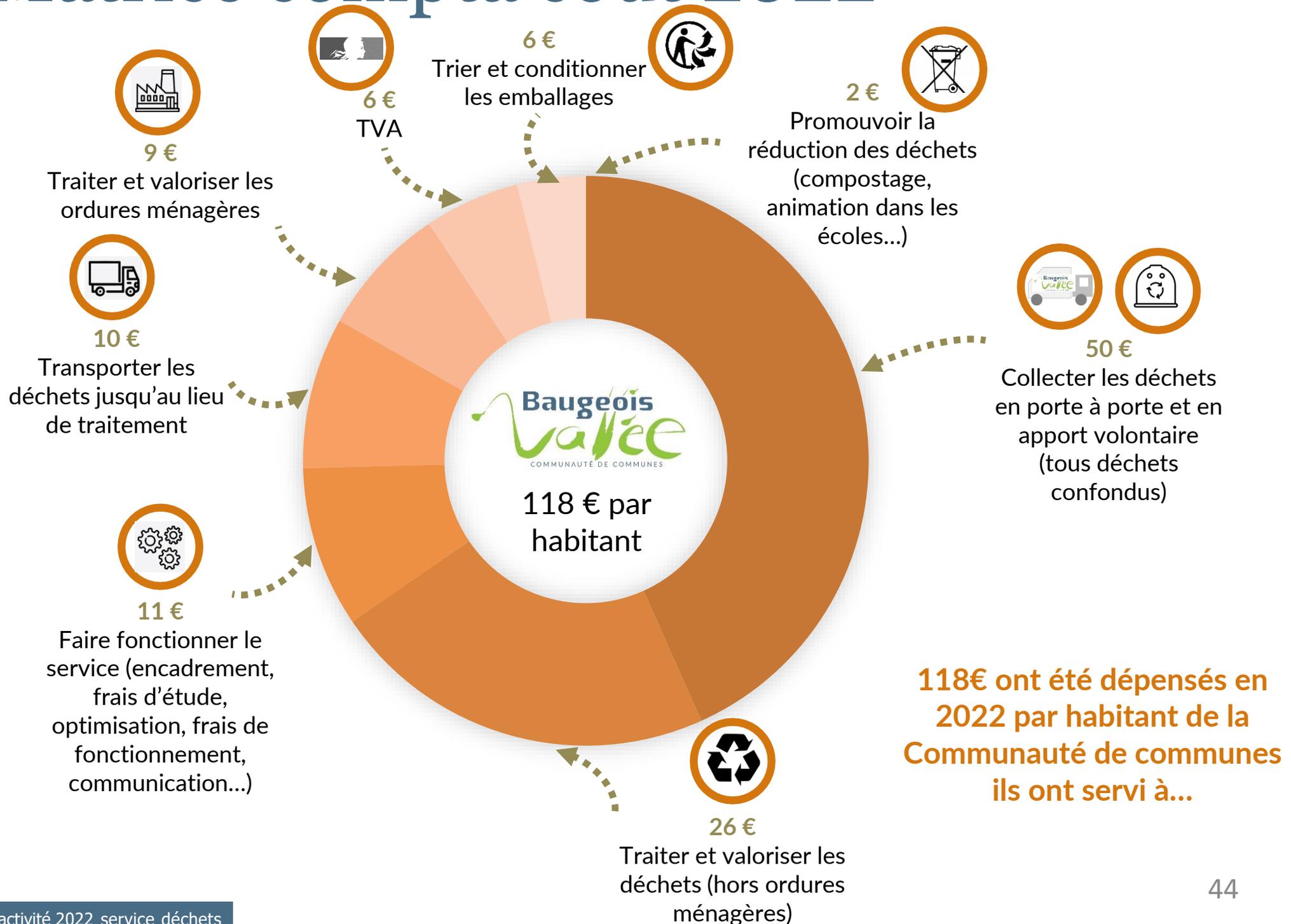
Contribution 2022		€ arrondis	€/habitant
Contribution des usagers	TEOM + REOM + Budget général	2 385 059 €	67 €
	Facturation des professionnels en déchèterie	6 737 €	0 €
	TOTAL Contribution des usagers	2 391 796 €	67 €

Ecart des Recette et des Dépenses	-	315 281 €	-	9 €
--	---	------------------	---	------------

Matrice compta coût 2022

Détails des charges

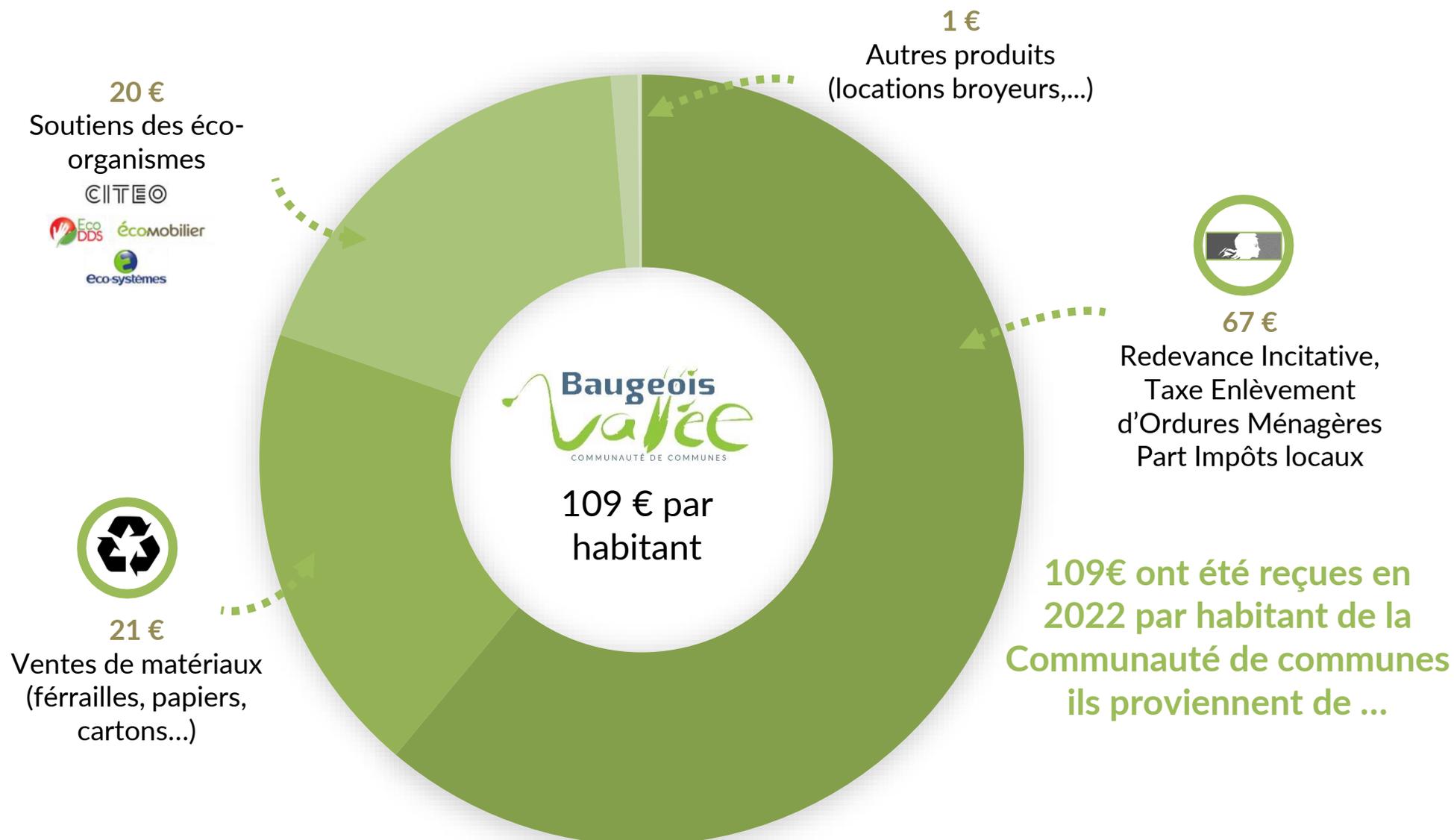
Indicateurs financiers



Matrice compta coût 2022

Détails des recettes

Indicateurs financiers



La différence entre les dépenses et les recettes est de 9 €/hab.
A noter que les recettes 2022 n'ont pas permis d'équilibrer le budget et pour ce faire, il a été nécessaire de prélever sur le budget général de la collectivité



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE - JANVIER 2023

Directeur de la publication : Philippe Chalopin - Rédaction : service communication

Conception et graphisme : agence valdecom - Infographies 3D : agence watt

Crédits photos : communauté de communes Baugeois-Vallée et adobe stock

www.baugeoisvallee.fr

